



# Unéo SOUTIEN

## AUTONOMIE

— EN COMPLÉMENT D'UNÉO-ENGAGEMENT —

*Des services réservés aux membres de la communauté  
défense et à leur famille, adaptés à chaque situation de vie*

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des  
**FORCES ARMÉES**

RÉFÉRENCE MINISTÈRE DES ARMÉES

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES



# UNÉO-SOUTIEN AUTONOMIE<sup>1</sup>

*Pour que vous puissiez faire face à une situation de perte d'autonomie, Unéo vous propose, en complément d'Unéo-Engagement, une protection complète avec une cotisation maîtrisée pour vous aider financièrement et moralement, que vous soyez aidant ou en situation de perte d'autonomie, avant, pendant et après la reconnaissance de l'état de dépendance.*

## Une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie<sup>2</sup>

Pour vous aider à faire face aux coûts liés à la perte d'autonomie et afin de préserver votre vie familiale, Unéo vous propose le versement d'une rente viagère en cas de perte d'autonomie totale (GIR 1 et 2).

**RENTE VIAGÈRE<sup>3</sup> DE 300 € PAR MOIS**  
exonérée d'impôt, versée sans limite de durée<sup>2</sup>.

## Un service d'écoute, d'information et d'orientation<sup>4</sup>

Tous les adhérents de la garantie Autonomie ainsi que leurs proches (aidants ou aidés) confrontés à la perte d'autonomie peuvent bénéficier d'un service téléphonique dédié pour être écoutés avec attention, informés et accompagnés sur :

- la relation au quotidien aidant/aidé ;
- les conditions favorisant le maintien au domicile ;
- les démarches administratives, médicales et de soins ;
- la dépendance, les aides et leurs conditions d'accès.

**À noter :** ce service téléphonique vous garantit une confidentialité totale. Les appels sont traités de façon personnalisée et les données collectées sont utilisées uniquement aux fins prévues par ce service.

(1) Le bénéfice des garanties décrites est soumis au respect des conditions détaillées dans la notice d'information d'Unéo-Soutien Autonomie. Elle intervient en complément des garanties Unéo-Engagement.

(2) Dans le respect des conditions de la notice d'information de notre partenaire : tant que l'état de dépendance perdure et jusqu'au décès de l'assuré.

(3) Assureur : Mutex. Le bénéfice des garanties décrites est soumis au respect des conditions détaillées dans la notice d'information d'Unéo-Soutien Autonomie.

(4) Service proposé en partenariat avec DOMPLUS. Le bénéfice des garanties décrites est soumis aux conditions définies dans la notice d'information Autonomie-Service d'écoute, d'information et d'orientation.

## Des solutions d'assistance pour organiser et prendre en charge les imprévus liés à la perte d'autonomie<sup>5</sup>

En cas d'hospitalisation imprévue ou immobilisation de l'aidant, de besoin de répit de l'aidant, Unéo soutient ses adhérents avec notamment :

- l'intervention des auxiliaires de vie ou aides ménagère à domicile ;
- la venue d'un proche ou le transfert chez un proche ;
- la livraison de courses ou le portage de repas ;
- la téléassistance...

**À noter :** pour l'aide au répit de l'aidant, prévenez Unéo sept jours avant la période.

## UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

**09 69 32 00 37**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 13 h 00 (horaires France métropolitaine)

## Une cotisation maîtrisée

- **Votre cotisation n'évolue pas en fonction de votre âge.**

Elle est fixée définitivement selon votre âge au moment de l'adhésion<sup>6</sup>.

- **Vous bénéficiez de tarifs privilégiés.**

En cas d'adhésion en couple<sup>7</sup>, vous profitez de 10 % de réduction sur le montant de la cotisation du conjoint<sup>8</sup> durant toute la durée d'adhésion de ce dernier<sup>9</sup>.



## Bon à savoir

La perte d'autonomie est l'incapacité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante (se déplacer, se laver, s'habiller, s'alimenter). Elle peut varier en intensité et en nature, selon les individus, et dans le temps. Contrairement aux idées reçues, la perte d'autonomie ne touche pas uniquement les personnes âgées. La grille AGGIR permet de classer en six niveaux la perte d'autonomie (GIR 1 à 6). Les niveaux GIR 1 et GIR 2 correspondent à une dépendance totale.

(5) Service proposé en partenariat avec IMA Assurances. Le bénéfice des garanties décrites est soumis aux conditions définies dans la notice d'information Assistance/Dépendance.

(6) Sauf revalorisation ou modification du contrat.

(7) En cas d'adhésion simultanée du membre participant et de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un Pacte civil de solidarité (Pacs).

(8) Conjoint, concubin ou partenaire lié par un Pacs.

(9) Dans le respect des conditions de la notice.

# ÊTRE PRÉSENT À VOS CÔTÉS

Dans le cadre d'UNÉOPÔLE, la mutuelle Unéo s'est organisée pour élargir l'accueil et l'information de ses adhérents. Vous pouvez trouver des réponses sur votre protection santé et prévoyance aussi bien auprès des conseillers mutualistes Unéo que dans les 370 agences GMF réparties sur l'ensemble du territoire.

## RESTEZ EN CONTACT



### Dans les unités militaires

Rencontrez, échangez avec votre conseiller mutualiste Unéo.



### Au 0970 809 000

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Appelez votre conseiller mutualiste pour bénéficier d'une étude personnalisée.  
Appel non surtaxé



### groupe-uneo.fr

Rendez-vous dans votre espace personnel sécurisé :

Consultation du détail de vos remboursements, gestion de vos données personnelles, liste des adresses des agences Unéo, questions par e-mail...



### Unéo — 48 rue Barbès — 92544 Montrouge Cedex

Pour vos demandes de changement de situation, vos remboursements, devis, en indiquant votre numéro d'adhérent.



### Depuis un téléphone portable au 06 31 12 31 12

Pour toute question où que vous soyez en indiquant votre numéro d'adhérent dans votre message.  
Prix d'un SMS : selon opérateur

## SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



[facebook.com/Groupe.Uneo](https://facebook.com/Groupe.Uneo)



[twitter.com/mutuelle\\_uneo](https://twitter.com/mutuelle_uneo)

Protéger la Nation et leurs concitoyens est l'engagement quotidien dont s'acquittent avec dévouement les forces de la communauté sécurité-défense. C'est pour leur témoigner une reconnaissance à la hauteur de leur engagement que la mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF se sont unies au sein d'UNÉOPOLE. Ensemble, ces trois acteurs référents de l'économie sociale et solidaire s'engagent à assurer durablement la protection et les conditions de vie des membres de la communauté sécurité-défense en leur apportant des solutions plus spécifiques et plus justes.

Protéger ceux qui nous protègent, rassurer ceux qui nous rassurent : telle est notre mission.

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNÉOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

DEPL U.S. Autonomie 1712 - Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 503 380 081, siège social 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex, IMA Assurances, assureur des garanties Assistance Dépendance, société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libérée, entreprise régie par le Code des assurances, siège social : 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR 61, rue Taitbout, 75438 Paris Cedex 9. - Mutex, assureur du contrat collectif à adhésion facultative Autonomie, société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040 - 125 avenue de Paris - 92327 Clamart Cedex. Son organisme de contrôle est l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) dont le siège se situe 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. - DOMPLUS SAS au capital de 737 360 €, immatriculée au RCS de Grenoble sous le n° 431 693 027, siège social : La Passerelle, 3 rue Roland Garros 38320 Eybens - Document à caractère non contractuel - Imprimé en janvier 2018 par IPP - 5 rue Gustave Eiffel - 77140 Nemours - LA SUITE & CO.